Piteux essais de justification nazie

S'adressant à la Hollande, à la Belgique et au Luxembourg LE FUHRER déclare envahir ces pays... pour se défendre

Frontière allemande, 10. — Le D.N.B. publie un memorandum daté de Berlin 9 mai, à 19 h. 40, adressé à la Hollande et à la Belgique, dont voici les principaux passages :

« Vu la situation actuelle, le gouvernement du Reich n'est pas disposé, dans cette lutte de vie ou de mort qui a été imposée au peuple allemand par l'Angleterre et la France, d'attendre les bras croisés, une attaque de l'Angleterre et de la France et d'admettre que le combat soit porté, à travers la Belgique et la Hollande, sur le territoire allemand.

» C'est pourquoi **le gouvernement allemand vient de donner l'ordre aux troupes allemandes de sauvegarder la neutralité de ces deux pays par tous les moyens militaires qui sont à la disposition du Reich.** Les troupes allemandes arrivent, non pas en ennemies des peuples belges et néerlandais, car le gouvernement du Reich n'a ni voulu, ni amené le développement pris par les événements.

» La responsabilité en incombe à l'Angleterre et à la France, qui ont préparé, dans tous les détails, l'attaque contre l'Allemagne sur les territoires belge et néerlandais, ainsi qu'aux autorités gouvernementales belges et néerlandaises qui ont toléré, et même favorisé, les préparatifs anglo-français. »

Le gouvernement du Reich déclare, en outre, que l'Allemagne n'a pas l'intention de porter atteinte, ni à présent, ni à l'avenir, par les mesures qu'elle vient de prendre, à la souveraineté des royaumes de Belgique et des Pays-Bas, ni aux possessions européennes ou d'outre-mer de ces deux puissances.

Les gouvernements royaux de Belgique et des Pays-Bas ont cependant encore la possibilité de sauvegarder, en dernière heure, le salut de leurs peuples en faisant le nécessaire afin qu'aucune résistance ne soit opposée aux troupes allemandes.

Par ceci, le Gouvernement du Reich invite les deux gouvernements à donner immédiatement les ordres nécessaires dans ce but. Dans le cas où les troupes allemandes rencontreraient de la résistance, que celle-ci serait brisée par tous les moyens possibles, a signé, une fois de plus, la manière dont elle conçoit la protection de ses voisins.

Le texte de la note au Luxembourg

Frontière allemande, 10. — Le D. N. B. communique:

Voici le texte du mémorandum qui a été remis par le gouvernement du Reich au gouvernement du Luxembourg :

« Le gouvernement du Reich a des informations certaines prouvant que l'Angleterre et la France ont décidé, en poursuivant leur politique d'extension de la guerre, d'attaquer, très prochainement l'Allemagne, en passant par les territoires belge et hollandais.

» La Belgique et la Hollande qui, en violant leur neutralité, se sont mises depuis longtemps, en secret, du côté des ennemis de l'Allemagne, ont l'intention, non seulement de ne pas empêcher cette attaque, mais encore de la favoriser. Les faits qui en fournissent la preuve sont exposés en détail dans un mémorandum qui sera remis aux gouvernements royaux de Belgique et des Pays-Bas, et dont une copie est jointe à la présente. Afin de parer l'attaque imminente, les troupes allemandes, viennent de recevoir l'ordre de sauvegarder la neutralité des deux pays susdits par tous les moyens qui sont à la disposition du Reich.

» L'offensive décidée par la France et l'Angleterre, d'accord avec la Belgique et les Pays-Bas, comprendra également le territoire de l'Etat du Luxembourg.

Le gouvernement du Reich se voit donc dans l'obligation d'étendre les opérations militaires commencées pour parer à l'attaque, également au territoire du Luxembourg. Le Belgique et des Pays-Bas à qui en incomberait la responsabilité exclusive.

N. D. L. R. - Ce mémorandum ne comporte aucun commentaire. L'Allemagne, en déclarant dans le cas où les troupes allemandes rencontreraient de la résistance, que celle-ci serait brisée par tous les moyens possibles, a signé, une fois de plus, la manière dont elle conçoit la protection de ses voisins.

gouvernement grand-ducal du Luxembourg n'ignore pas que le gouvernement du Reich est tout disposé à respecter la neutralité et l'intégrité du Luxembourg à la condition que les autres puissances voisines du grand-duché montrent la même attitude.

Les pourparlers concernant un accord à ce sujet, entre les puissances intéressées qui semblaient devoir aboutir à un résultat dans le courant de l'été 1939, ont été interrompus à ce moment par la France, cette interruption trouve maintenant une explication qui n'a besoin d'aucun commentaire dans les décisions militaires qui viennent d'être prises par la France, d'accord avec les autres adversaires du Reich.

Le gouvernement du Reich s'attend à ce que le gouvernement luxembourgeois tiendra compte de la situation créée par la seule faute des adversaires de l'Allemagne et fera tout le nécessaire, afin que la population du Luxembourg n'oppose aucune difficulté à l'action allemande.

Le gouvernement du Reich, de son côté, donne au gouvernement luxembourgeois, l'assurance que l'Allemagne n'a pas l'intention de porter atteinte par ces mesures à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique du Grand Duché ni à présent ni à l'avenir.

N.D.L.R. — Nous reproduisons ce document sans aucun commentaire estimant qu'il est suffisamment éloquent en lui-même par sa mauvaise foi et son cynisme.

LA PHASE CLASSIQUE DES EXHORTATIONS DE LA RADIO ALLEMANDE

Berne, 10. — Interrompant ses émissions musicales, la radio allemande a annoncé à 14 h. 30, heure suisse, une émission spéciale pour la Belgique.

Le speaker a ensuite réclamé les Belges flamands, comme germaniques de race. Il les a invités à mettre bas les armes ; une voix féminine a ensuite adressé la même exhortation aux Wallons. Par ailleurs, la radio allemande a donné lecture du rapport in extenso du Haut Commandement de la «Wehrmacht», signé Keitel.

Il tend à justifier les nouvelles violations de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg

Hitler a levé le masque

DANS UNE PROCLAMATION à ses troupes il déclare " que l'heure des combats décisifs a sonné "

Frontière allemande, 10. — Suivant une information du D. N. B., le Führer a adressé aux soldats du front occidental, l'appel suivant :

L'heure des combats décisifs est arrivée. Depuis 300 ans, les dirigeants anglais et français se sont efforcés de faire échouer une consolidation réelle de l'Europe, mais surtout de l'Allemagne. Ils ont tenu l'Europe et surtout l'Allemagne dans la faiblesse et dans l'impuissance, pour atteindre ce but.

La France, à elle seule, en 200 ans a déclaré la guerre à l'Allemagne, trente et une fois. Depuis des dizaines d'années, c'est également le but des dominateurs britanniques du monde, d'éviter que l'Allemagne se relève, de refuser au Reich les biens vitaux qui sont nécessaires pour le maintien d'un peuple de 80 millions d'habitants.

La France et l'Angleterre ont exécuté cette politique sans se soucier du régime actuel. Elles ont voulu frapper toujours le peuple allemand et leurs dirigeants responsables ont toujours admis qu'ils ont voulu détruire l'Allemagne et la dissoudre en de petits Etats. L'accomplissement de cet acte aurait enlevé à l'Allemagne sa puissance politique et au peuple allemand la possibilité de s'assurer ses droits vitaux.

C'est pourquoi on a refusé toutes les propositions de paix et on a déclaré la guerre le 3 Septembre 1939. Le peuple allemand ne connaît pas la haine et n'est pas l'ennemi du peuple anglais ou français, mais il est placé aujourd'hui devant la question de savoir s'il veut vivre ou être détruit. En quelques semaines seulement, les troupes vaillantes de nos armées ont battu l'ennemi polonais qui avait été envoyé dans l'Est par l'Angleterre et la France et elles ont écarté le danger à l'Est, ensuite l'Angleterre et la France ont décidé d'attaquer l'Allemagne par le Nord.

Depuis le 9 Avril, l'armée allemande a étouffé aussi cette tentative. Maintenant se produit ce que, depuis plusieurs mois déjà, nous avons reconnu être le danger menaçant : l'Angleterre et la France ont voulu, en employant une manœuvre de diversion, gigantesque dans le Sud-Est, pousser à travers la Hollande et la Belgique jusqu'à la Ruhr.

Soldat du front occidental, l'heure a sonné pour vous. La lutte qui a commencé aujourd'hui décidera du sort de la nation allemande pour les prochaines mille années. Faites votre devoir ! Le peuple allemand vous accompagne de ses bénédictions.

(Signé : Adolf Hitler).

Comment Von Ribbentrop s'efforce d'expliquer l'inqualifiable agression allemande

Frontière allemande, 10 mai. — M. de Ribbentrop, à son tour, vient faire l'aveu de l'agression allemande.

Le D.N.B. communique, en effet:

M. de Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, a fait ce matin, la déclaration suivante à la Presse allemande et étrangère :

La Grande-Bretagne et la France ont enfin laissé tomber le masque. Après que l'invasion en Scandinavie, a subi un échec, c'est en Méditerranée qu'on a sonné l'alarme.

Cette grande manœuvre de détournement devait camouflier le vrai but de la Grande-Bretagne, à savoir l'attaque contre la région de la Ruhr à travers la Belgique et la Hollande. Cette attaque était préparée depuis longtemps contre le gouvernement allemand, ceci avec la connaissance de la Belgique et des Pays-Bas.

Les nouvelles de ces derniers jours annoncent des débarquements de troupes britanniques dans des ports hollandais et belges suffisent largement pour éclairer les choses.

Le gouvernement allemand a appris, hier, que la Grande-Bretagne a fait connaître aux gouvernements belges et néerlandais que des troupes britanniques allaient être débarquées en territoire belge et holandais.

Ce communiqué est confirmé, d'une façon irréfutable, par les preuves que le gouvernement allemand possède en mains sur les préparatifs de l'armée française et britannique.

En rapport avec l'attaque imminente qui devait se produire sous peu contre la région de la Ruhr et ceci par les territoires belges et hollandais, le Führer n'est pas disposé à exposer ce territoire si important pour le Reich, au point de vue économique, à une nouvelle agression franco-britannique.

Il a donc décidé, vu l'agression franco-britannique, de prendre sous sa protection la neutralité de la Belgique et de la Hollande.

Qu'il s'agisse d'un nouvel acte arbitraire et criminel de la part de l'Angleterre et de la France qui ont forcé l'Allemagne à cette guerre, ou qu'il s'agisse dans cette nouvelle agression d'un acte de désespoir par lequel les dirigeants actuels de l'Angleterre et de la France veulent sauver l'existence de leurs cabinets, qui était mise en danger par un grand nombre d'échecs, ceci est complètement indifférent au gouvernement allemand.

Dès à présent, l'armée allemande parlera à la Grande-Bretagne et à la France avec la seule langue que leurs dirigeants semblent comprendre et cette armée est décidée à montrer à ces dirigeants tous leurs crimes.

LA BELGIQUE EST RÉSOLUE A LUTTER jusqu'à la VICTOIRE

Bruxelles, 10. — La radio de Bruxelles annonce que le roi des Belges adressera dans peu de temps un appel à son peuple, par T. S. F.

Le roi Léopold a rejoint le grand quartier général.

Tous les Allemands résidant à Bruxelles ont été arrêtés.

Le gouvernement a déclaré Bruxelles ville ouverte et a pris toutes les dispositions pour que les troupes ne traversent pas la capitale.

L'ENTREVUE entre M. Spaak et l'ambassadeur allemand

La protestation du ministre belge

Bruxelles, 10. — M. Spaak, Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, a reçu ce matin à 8 h. 30 la visite de l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Von Bulow Schwante.

M. Spaak a immédiatement donné à l'ambassadeur, lecture de la déclaration suivante :

« L'armée allemande vient d'assaillir notre pays. C'est la deuxième fois en 25 ans que l'Allemagne commet contre la Belgique, neutre et loyale, une criminelle agression. Celle qui vient d'être accomplie est peut-être plus odieuse encore que celle de 1914.

» Aucun ultimatum, aucune note, aucune protestation n'ont été présentés au gouvernement belge. C'est par l'attaque même que celui-ci a appris que l'Allemagne violait les engagements pris par elle le 13 Octobre 1937 et spontanément renouvelés au début de la guerre.

» L'agression de l'Allemagne, dépourvue de toute justification, heurtera violemment la conscience universelle. Le Reich en portera la responsabilité devant l'histoire. La Belgique est résolue à se défendre. Sa cause, qui se confond avec celle du Droit, ne peut être vaincue. »

Cynique déclaration du représentant du Reich

L'ambassadeur d'Allemagne a alors remis à M. Spaak une note ainsi conçue :

« Le gouvernement du Reich m'a chargé de vous déclarer ce qui suit :

» Afin de devancer l'invasion préparée, de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg par l'Angleterre et la France, dirigée nettement contre l'Allemagne, le gouvernement du Reich se voit obligé d'assurer la neutralité des trois pays précités par les armes. A cet effet, **le gouvernement du Reich mettra en ligne une force armée de la plus grande importance, de sorte que toute résistance sera inutile.**

» Le gouvernement du Reich garantit le territoire européen et colonial de la Belgique, ainsi que sa dynastie, pour autant qu'aucune résistance ne soit opposée. Dans le cas contraire, la Belgique risquerait la destruction de son pays et la perte de son indépendance.

» Il est donc dans l'intérêt même de la Belgique d'adresser un appel à sa population et à son armée en vue de faire cesser toute résistance, et de donner les instructions nécessaires aux autorités, pour que celles-ci prennent contact avec le commandement militaire allemand. »

M. Spaak a immédiatement fait observer à l'ambassadeur, que la déclaration, dont il venait de lui donner connaissance constituait déjà par avance une réponse négative aux demandes formulées.

M. Spaak a ensuite fait savoir à l'ambassadeur que le gouvernement belge déclare que Bruxelles est une ville ouverte, qu'aucune troupe ne s'y trouve et qu'aucune ne la traversera.

Une séance historique à la Chambre Belge

Bruxelles, 10. — Le Gouvernement a fait à la Chambre une déclaration sur la violation du territoire.

Assistaient à la séance, Sir Lancelot Oliphant, ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Bargeton, ambassadeur de France.

Une déclaration du Président

A 15 h. 15, M. Van Cauwelaert, président, ouvre cette séance historique. Il prononce en flamand et en français une déclaration où il exprime le sentiment de révolte et d'horreur dont la Belgique a été saisie, en apprenant ce nouveau forfait et cette nouvelle trahison de la parole donnée, mais il proclame la volonté inébranlable de lutter jusqu'au bout « pour notre indépendance et notre liberté ».

Il rend hommage à l'Armée et au Roi qui s'est, avec la même fermeté et la même abnégation que son illustre père, porté immédiatement à la tête de ses troupes. Il conclut, en affirmant que la Chambre saurait donner l'exemple du courage et de l'esprit de discipline.

Il adressa à la Hollande et au Luxembourg l'assurance de sa fidèle sympathie et déclara que l'aide attendue avec impatience des compagnons d'honneur et de gloire de la précédente guerre ne fera pas défaut. Il conclut que Dieu n'abandonnera pas la Belgique dans une aide aussi juste.

La déclaration du Gouvernement

M. Pierlot donna ensuite lecture de la déclaration gouvernementale.

Il rappela la déclaration allemande à la Belgique, du 13 Octobre 1937 où le Reich constatait l'intérêt commun pour les puissances occidentales de l'inviolabilité et de l'intégrité de la Belgique qu'il respecterait en toute circonstance, sauf au cas où la Belgique concourrait à une action contre lui et accordait assistance à la Belgique si elle était l'objet d'attaque ou d'agression.

« Aujourd'hui, au mépris de cet engagement solennel, le Reich viole notre frontière et, sans excuse, renouvelle l'attentat du 4 Août 14 et pour la deuxième fois en vingt-cinq ans, donne la mesure de la valeur qu'elle-même attache à sa signature, alors que la France et la Grande-Bretagne ont respecté la leur et, conformément à leur garantie, nous apportent au premier appel le concours de toutes leurs forces. »

Puis, M. Spaak prend la parole pour faire l'historique de la nuit dernière et proclame que la France et l'Angleterre ont répondu immédiatement à la demande de secours fait aux puissances garantes ; la Chambre fait une ovation formidable en l'honneur des deux puissances alliées.

Enfin, le général Denis déclara qu'il avait la conviction profonde que les buts poursuivis par l'agresseur n'ont pas été atteints et que la Belgique a marqué un point.

LES SOLDATS BELGES REJOIGNENT LEURS CORPS

Bruxelles, 10. — Une émission spéciale de la radio belge rappelle, par ordre du ministre de la Défense nationale, tous les militaires de tous grades, avec ordre de rejoindre leurs corps.

LÉON DEGRELLE EST ARRÊTÉ AINSI QUE LE CHEF DU PARTI NATIONALISTE FLAMAND

Bruxelles, 10. — Il a été procédé aujourd'hui à l'arrestation de Staf de Clercq, président du parti national flamand et de Léon Degrelle, chef du parti rexiste. Par ailleurs, les députés Tollenaere et Grammens, tous deux nationalistes flamands, auraient été également arrêtés mais on n'a pas encore confirmation de ces deux arrestations.

L'éclairage d'alerte générale est décreté

Bruxelles, 10. — Les services de défense passive décrètent pour ce soir l'éclairage d'alerte générale. M. Pierlot a écrit à M. de Broqueville, ministre d'Etat, ancien premier de la précédente guerre, que le gouvernement belge saura suivre son exemple.

AVIS AUX BELGES résidant en France

Communiqué de l'ambassade de Belgique

Paris, 10. — L'Ambassade de Belgique en France nous demande de publier ce texte qui s'adresse aux Consuls de Belgique et à tous les Belges de France :

« Les Belges qui habitent la France et qui sont touchés par l'appel de la mobilisation générale en Belgique, doivent rejoindre le lieu de leur destination en Belgique par les premiers trains en partance. Pour les mobilisés qui partent en direction de Bruxelles, Anvers ou les Flandres, les heures de départ sont de la gare du Nord, à huit heures et à 17 h. 35, pour la direction de Charleroi et Liége à 13 h. 45.

» A la gare du Nord, à Paris, fonctionne un bureau qualifié où les miliciens et appelés peuvent se se présenter munis de leurs pièces d'identité et de leur livret militaire. Un bon de réquisition leur sera donné permettant de se rendre en Belgique.

» Il y a dispense de passeport et de visa de sortie de France, les mobilisés belges sont dès lors également dispensés de se présenter à l'Ambassade ou au Consulat à Paris. C'est dans ce but qu'a été installé et aussitôt ouvert, le bureau belge de la gare du Nord. Ce bureau est une émanation de l'Ambassade de Belgique à Paris et a pu être établi d'urgence, grâce à l'obligeance de la S.N.C.F. Pour les Belges domiciliés hors de la région parisienne, ils devront s'adresser au Consulat Belge de leur résidence. Il leur sera remis des bons de réquisition permettant de rejoindre la Belgique par les moyens les plus rapides.

» L'Ambassade de Belgique se trouve dans l'impossibilité de prévenir les Consuls Belges en France en temps voulu, elle les prie de vouloir bien tenir compte du présent avis et de remettre aux Belges touchés par la mobilisation, un bon de réquisition en double exemplaire, dont l'un sera remis à l'appelé et l'autre conservé par la gare de départ ».

LA RÉSISTANCE FAROUCHE DE L'ARMÉE HOLLANDAISE

Londres, 10. — La B.B.C. annonce, à 12 h. 30, qu'un combat aérien s'est déroulé ce matin au-dessus d'Amsterdam. La B.B.C. annonce également que les troupes allemandes, qui ont pénétré cette nuit en Hollande, ont avancé à 10 kilomètres de la frontière.

Une émission des postes hollandais déclare que **l'armée néerlandaise oppose une résistance farouche à l'avance ennemie.**

D'autre part, la B.B.C. annonce que **les inondations en Hollande procédent selon les plans établis.**

Le poste hollandais d'Hilversum annonce que des parachutistes allemands ont atterri en Hollande, à Harden et à Sliedrecht.

LE COMMUNIQUÉ DU QUARTIER GÉNÉRAL HOLLANDAIS

La Haye, 10. — Ayant franchi la frontière, les Allemands sont entrés en contact avec nos troupes qui ont rempli leur tâche suivant le plan établi, opéré les destructions ordonnées et détruit des ponts sur la Meuse et l'Yssel que les ennemis n'ont atteint dans le secteur à l'est d'Arnheim, qu'à 15 kilomètres de la frontière.

Des avions allemands ont essayé de débarquer à l'intérieur, ils réussirent à lancer des parachutistes dont certains portaient des uniformes hollandais. Le lieu où ils avaient atterri a été nettoyé.

Les avions qui tentaient l'atterrissage ont échoué. Certains ont lancé des tracts contenant de fausses informations et de sourdes menaces contre la population civile.

A 16 h. 30, les troupes de la frontière se maintiennent contre de fortes attaques à Yssel et à Maas. **Furent mis hors de combat 4 trains blindés ennemis,** dont un qui sauta sur le pont de chemin de fer de Venloo.

Au cours des attaques contre nos aérodromes. **70 appareils ennemis ont été abattus.**

De faibles détachements ennemis qui ont atterri essaient de se défendre contre les farouches attaques de nos troupes.

On rapporte de divers côtés que les Allemands se servent de prisonniers de guerre néerlandais.

UN MESSAGE DU GOUVERNEMENT AU PEUPLE NÉERLANDAIS

Amsterdam, 10. — Le gouvernement hollandais radiodiffuse un message exhortant le peuple néerlandais au calme et à l'exécution de ses devoirs envers la Patrie assaillie.

Un appel de la Reine Wilhelmine

New-York, 10. — La reine Wilhelmine a fait appel à son peuple pour la résistance. Elle a déclaré que les Allemands ont envahi, hier soir, le territoire néerlandais, malgré la stricte neutralité de la Hollande et sans avis.

ETAT DE GUERRE PROCLAMÉ

La Haye, 10. — L'agence télégraphique néerlandaise annonce qu'en raison de l'attaque sans précédent effectuée par l'Allemagne contre les Pays-Bas sans aucun avertissement, le gouvernement néerlandais se considère comme étant en guerre avec le Reich

UN PROCÉDÉ INFAME

New-York, 10. — Dans son message téléphonique à M. Loudon, ambassadeur à New-York, le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas ajoute :

« C'est seulement deux heures après l'invasion allemande que le ministre du Reich au Pays-Bas a remis au gouvernement hollandais le mémorandum nazi radiodiffusé par les stations allemandes. Cette attaque contre les Pays-Bas est sans précédent dans l'Histoire du monde. Nous n'avons pas été avertis. Nous n'avons même pas reçu d'ultimatum »

Deux ministres hollandais vont à Londres prendre contact avec les Alliés

Amsterdam, 10. — Le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Colonies hollandais sont partis pour Londres où ils vont prendre contact avec les alliés.

Une fois de plus, l'Allemagne s'assure l'avantage de l'assaillant

Londres, 10. — Le gouvernement britannique publie la déclaration suivante :

« Le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement français prennent des mesures immédiates pour venir à l'aide de la Belgique par tous les moyens en leur pouvoir. Il faut toutefois reconnaître qu'une fois de plus, l'Allemagne s'est assuré un avantage militaire en prenant l'initiative de l'attaque contre les pays neutres.

» Les Allemands se sont efforcés de justifier cet acte d'agression en prétendant que la Hollande et la Belgique n'ont pas observé leur neutralité. »

LE LUXEMBOURG FAIT APPEL A LA FRANCE

Celle-ci lui donnera toute l'assistance en son pouvoir

Paris, 10. — M. Funk, chargé d'affaires du Luxembourg, a fait savoir ce matin à 9 h. 45 au gouvernement français que l'armée allemande avait pénétré, cette nuit, sur le territoire du Grand-Duché, au mépris de la promesse faite par le Reich de respecter l'inviolabilité du Grand-Duché.

M. Funk a ajouté que le gouvernement du Luxembourg faisait appel à la France pour la protection de sa population et pour le rétablissement de son indépendance et de l'intégrité du territoire du Grand-Duché.

Le gouvernement français a répondu qu'il donnait au Grand-Duché toute l'assistance en son pouvoir

L'INQUALIFIABLE AGRESSION CONTRE LA BELGIQUE, LA HOLLANDE ET LE LUXEMBOURG

(Suite de la première page)

Le Gouvernement aurait quitté la capitale

Washington, 10. — Selon l'ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, M. Cudahy, le gouvernement du Luxembourg, à l'exception du ministre des Affaires étrangères, aurait quitté la capitale.

L'AIDE DES ALLIÉS sera aussi grande que possible

Paris, 10. — Les gouvernements belges et hollandais ont informé, ce matin, le gouvernement français de l'agression dont ils sont victimes de la part du gouvernement du Reich.

Ils ont fait appel à l'assistance de la France. Le gouvernement français a répondu qu'il donnait à la Belgique et à la Hollande toute l'assistance en son pouvoir.

L'Angleterre a pris une décision identique, voici d'ailleurs à ce sujet le texte d'une dépêche que nous recevons de Londres :

Londres, 10. — Dans les milieux officiels britanniques, on déclare que des appels à l'aide ont été reçus des gouvernements belge et hollandais et que ces deux gouvernements ont été informés que le gouvernement de Sa Majesté leur apportera, évidemment, toute l'assistance en son pouvoir.

HITLER EN PERSONNE dirige les opérations

Frontière allemande, 10. — Afin de diriger les opérations de l'armée, le führer, commandant suprême, s'est rendu au front.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 11 mai : Soleil : Lever, 4 h. 18 ; coucher, 19 h. 17 ; Lune : Premier quartier le 14, à 20 h. 51.

Aujourd'hui : **Saint-Mamert** ; Demain : **Pentecôte.**

L'ACTION BARBARE DES AVIATEURS ALLEMANDS

Au cours de la journée d'hier, les dépêches suivantes nous sont parvenues :

EN FRANCE

Des villes ouvertes sont bombardées

Paris, 10. — Un certain nombre de villes, comme **Nancy, Lille, Lyon, Colmar, Pontoise, Luxeuil,** ont été bombardées par l'aviation allemande.

On signale des morts et des blessés à Nancy. Deux soldats ont été tués à Lyon. Deux maisons ont été détruites dans les environs de **Lille.** Trois bombes ont été lancées sur la Préfecture de Colmar.

Un appareil ennemi abattu, à Bron

Lyon, 10. — L'alerte a été donnée ce matin à 4 h. 45. Des bombes ont été lancées sur l'aérodrome de Bron. Un avion ennemi a été abattu. Le signal fin d'alerte a été donné à 6 h. 45.

EN BELGIQUE A BRUXELLES

Des centaines d'avions allemands survolent la capitale

Bruxelles, 10. — A 5 h. 30, la D.C.A. est entrée en action pendant une dizaine de minutes sur la région bruxelloise. Une centaine de coups ont été tirés.

Bruxelles, 10. — On estime à plusieurs centaines le nombre des avions qui ont survolé Bruxelles.

Des bombes sont jetées sur l'aérodrome d'Evere

Bruxelles, 10. — On apprend que des bombes ont été jetées sur l'aérodrome d'Evère, que des tirs d'artillerie ont eu lieu à la frontière belgo-allemande.

Près de l'ambassade du Reich

Bruxelles, 10. — Une bombe est tombée rue Belliard, à proximité de l'ambassade d'Allemagne.

La gare de Jemelle a été détruite

La gare de Jemelle, dans la province du Luxembourg, est également détruite par les avions ennemis. Des bombes ont été lancées sur Bruxelles où plusieurs immeubles sont détruits.

Nouvelles attaques sur la Belgique

Bruxelles, 10. — De nouvelles ataques aériennes allemandes ont eu lieu cet après-midi sur la Belgique

Dans la région d'Anvers

Anvers, 10. — Depuis 4 h. 30, la région anversoise est survolée par de nombreux avions. La D. C. A. tire vigoureusement.

Un hôpital militaire est détruit

Paris, 10. — D'après les renseignements parvenus à l'ambassade de Belgique, par téléphone, trente-sept avions allemands ont bombardé Anvers où un hôpital militaire a été détruit.

Un asile d'aliénés en flammes

Anvers, 10. — On annonce que l'asile d'aliénés de Mortsel est en flammes à la suite d'un bombardement aérien.

Des parachutistes tombent à Nivelles et à Louvain

Londres, 10. — Le « B. B. C. » apprend de Belgique que des parachutistes allemands sont tombés à Nivelles et à Louvain.

Huit avions ennemis abattus

Bruxelles, 10. — Le ministre de l'Air annonce qu'un avion belge de marque italienne « C R 42 Caproni » a abattu un avion « Messerschmidt 109 ». Un autre avion belge du même type a abattu deux avions allemands. Nos canons 40 ont abattu quatre ou cinq avions allemands « Messerschmidt » et « Heinkel III ».

DANS LA RÉGION GANTOISE

Gand, 10. — A partir de 5 h. 30, la région gantoise a été survolée par des appareils ennemis. La D.C.A. est entrée vigoureusement en action.

DANS LE TOURNAISIS

Tournai, 10. — De 4 h. à 5 h. 30, ce matin, la région du Tournaisis a été survolée par de nombreux avions et plusieurs combats ont eu lieu au-dessus de Tournai. La D.T.C.A. est entrée vigoureusement en action.

EN HOLLANDE

Bruxelles, 10. — La radio d'Hilversum a déclaré, à 3 h. 10, que plusieurs escadrilles d'avions étrangers survolaient la Hollande. La D.C.A. est entrée en action en de nombreux endroits. Les villes les plus survolées sont celles de Arnhem et de Leyde. On a aussi signalé maints survols des îles de la Frise. Ces avions volaient tous d'est en ouest.

Bruxelles, 10. — On mande de La Haye à l'Agence Belga : Un nombre imposant d'avions survolent actuellement la ville. La D. C. A. est entrée vigoureusement en action (il était à ce moment-là 5 h 30 environ).

Bruxelles, 10. — Le poste d'Hilversum a annoncé que plusieurs avions étrangers avaient survolé la Hollande d'est en ouest, à une hauteur de 2.000 mètres environ.

70 avions allemands abattus

La Haye, 10. — On annonce officiellement qu'au moins 70 avions allemands ont été abattus au cours des raids d'aujourd'hui.

Des troupes nazies descendent en parachute

Londres, 10. — L'Agence Reuter publie d'Hilversum, qu'un message radiodiffusé signale au peuple hollandais que des troupes sont descendues en parachute, les unes portant des uniformes allemands et les autres des uniformes hollandais. L'appel prie la population d'y prendre garde et d'aviser les autorités.

200 parachutistes ont atterri à La Haye

Londres, 10. — Les informations parvenues dans les milieux militaires autorisés de Londres, indiquent qu'environ 200 parachutistes en uniformes britanniques ont atterri à l'aéroport de La Haye.

Ports aériens ou villes bombardés

New-York, 10. — La radio américaine annonce que Rotterdam, La Haye et Amsterdam auraient été bombardées ou au moins les différents ports aériens, par des bombes de gros calibre.

« Black out » décrété

Londres, 10. — On mande d'Amsterdam à l'Agence Reuter : Les autorités de la défense passive ont décrété le « black out » à partir de ce soir, toutes les mesures extraordinaires nécessaires ont été prises en ce qui concerne les abris, postes médicaux, ambulances, etc... La population de la capitale a été priée de conserver son calme et d'obéir à toutes les instructions officielles. Les Bourses d'Amsterdam et de Rotterdam sont fermées. La garde civile d'Asterdam a été mobilisée.

L'attaché de l'Air anglais a failli être tué

Londres, 10. — L'attaché de l'air anglais a failli être tué à La Haye par une bombe tombée de bonne heure ce matin près du ministère des Affaires étrangères.

EN ANGLETERRE

Londres, 10. — Il y a eu une activité aérienne considérable au cours de la nuit, au large de la côte sud-est de l'Angleterre. Les canons de D. C. A. de l'estuaire de la Tamise et de Douvres ont tiré sur les avions ennemis. Des avions de combat de la R. A. F. ont chassé les incurseurs en un certain nombre de points. Des avions de combat ont attaqué un avion ennemi au-dessus du Pas-de-Calais. On a pu voir que l'avion ennemi avait été atteint.

Bombes incendiaires

Londres, 10. — On confirme que quatre bombes incendiaires ont été lancées à Chilham, près Canterbury (comté de Kent), de bonne heure ce matin.

Un hydravion ennemi abattu

Londres, 10. — Le ministère de l'Air publie le communiqué suivant: Au cours d'une patrouille, hier au-dessus de la Mer du Nord, des avions de la défense côtière ont pris à partie deux hydravions ennemis, dont l'un a été abattu et l'autre gravement endommagé.

Des bombes tombent en Suisse

Berne, 10. — La nuit dernière, un avion étranger a jeté des bombes, près de Courrendlin. La voie ferrée a subi quelques dégâts ; cependant, les communications ferroviaires sont maintenues. Ce matin, des avions étrangers ont survolé le territoire suisse, près de Bâle.

17 BOMBES JETÉES

Berne, 10. — Communiqué de l'état-major : Le nombre des bombes qui ont été jetées sur la région de Courrendlin est exactement de 17.

Courrendlin est une commune située dans le Jura bernois, à proximité immédiate de la ligne de chemin de fer Delémont-Bienne, qu'utilise le train international Berne-Paris. La voie ferrée a été endommagée et le trafic se poursuit sur une seule de ses deux lignes.

LES BOMBARDEMENTS DES POPULATIONS CIVILES

LA FRANCE se réserve le droit de répliquer aux actes de l'adversaire

Ce droit s'étend aux agressions de l'ennemi contre les pays alliés

Paris, 10. — Le ministère des Affaires étrangères communique :

Le gouvernement français qui, dans sa réponse du 1er septembre 1939 à l'appel de M. le Président des Etat-Unis d'Amérique, a donné l'assurance que ses forces aériennes avaient reçu des ordres excluant le bombardement des populations civiles et limitant le bombardement au objectifs strictement militaires, tient à proclamer publiquement qu'il s'est réservé et se réserve le droit de recourir à toute action qu'il considérerait comme appropriée, en cas de bombardement par l'adversaire des populations civiles, soit en France, soit en Grande-Bretagne, soit dans les pays assistés par la France.

L'ANGLETERRE fait de même

Paris, 10. — Tout en rappelant ses déclarations antérieures et notamment celle du 1er septembre, à M. Roosevelt, le gouvernement anglais proclame publiquement qu'il se réserve de prendre toute mesure appropriée dans le cas de bombardement de populations civiles dans le Royaume-Uni, en France ou dans les pays assistés par le Royaume-Uni.

M. WINSTON CHURCHILL Premier Ministre de Grande-Bretagne

(Suite de la première page)

M. Chamberlain se rend auprès du Roi

Londres, 10. — Le premier ministre a quitté Downing Street pour Buckingham Palace, à 17 h. 52. A son arrivée à Buckingham, M. Chamberlain a été immédiatement reçu en audience par le roi.

M. Churchill arrive à Buckingham Palace

Londres, 10. — M. Churchill a été reçu par le roi cinq minutes après que M. Chamberlain eut quitté le palais.

M. Chamberlain démissionne

Londres, 10. — On annonce officiellement que M. Neville Chamberlain a donné sa démission et que M. Winston Churchill a été nommé premier ministre.

Les ministres restent à leur poste

Le nouveau premier ministre fait connaître qu'il désire que tous les ministres restent à leur poste jusqu'à ce que les dispositions nécessaires à la formation d'un nouveau gouvernement aient été prises.

EN NORVÈGE

VIFS ENGAGEMENTS SUR LE FRONT DE TRONDHJEM

Stockholm, 10. — Communiqué norvégien sur les opérations du 10 Mai :

L'ennemi a tenté une contre-attaque contre nos positions à Leigatinfd, mais il a été repoussé. Pour le reste, la situation n'a subi aucun changement.

Sur le front de Trondhjem, vifs engagements entre troupes norvégiennes et troupes allemandes. L'artillerie allemande a bombardé la gare de Trofors.